



## ESM TENNIS

Rue Georges Mandel (Quartier de Villaine)  
 Téléphone : 01 60 11 42 79  
 Email : [esmassytennis@fft.fr](mailto:esmassytennis@fft.fr)  
 Site web : <https://club.fft.fr/esmassytennis>  
 Page Facebook : [ES-Massy-Tennis](#)  
 Instagram : [esmassytennis](#)

# Adhésions 2024 / 2025

## Jeunes et Adultes

Réinscription : oui  non

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Sexe :  M  F N° licence : .....

Ville de naissance : ..... Pays de naissance : ..... Nationalité : .....

Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : .....

Adresse email (**Obligatoire** et EN MAJUSCULE) : .....

Portable 1 : ..... Portable 2 : .....

Adhésion Simple Jeune	Étudiant ou -25 ans *	Adhésion Simple Adulte	Adhésion Padel avec licence	Adhésion Padel sans licence	Adhésion Découverte
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>110€</b>	<b>190€</b>	<b>270€</b>	<b>180€</b>	<b>190€</b>	<b>65€</b>
Adhésion à l'ESM <b>87€</b> Du 01/09/2024 au 31/08/2025 avec accès illimité aux courts couverts, extérieurs ▪ + Licence FFT : <b>23€</b>	Adhésion à l'ESM <b>157€</b> Du 01/09/2024 au 31/08/2025 avec accès illimité aux courts couverts, extérieurs et Padel ▪ + Licence FFT : <b>33€</b> ▪ + 2 invitations offertes	Adhésion à l'ESM <b>237€</b> Du 01/09/2024 au 31/08/2025 avec accès illimité aux courts couverts et extérieurs et Padel ▪ + Licence FFT : <b>33€</b> ▪ + 2 invitations offertes	Adhésion à l'ESM <b>154€</b> Du 01/09/2024 au 31/08/2025 avec accès illimité au Padel ▪ + Licence FFT : <b>26€</b> ▪ + 2 invitations offertes	Adhésion à l'ESM Du 01/09/2024 au 31/08/2025 avec accès illimité au Padel ▪ <b>Adhésion pour les personnes déjà licenciés ailleurs</b>	Adhésion à l'ESM de 3 mois <b>61€</b> Avec accès illimité aux courts de tennis couverts et extérieurs ▪ + Licence découverte FFT : <b>4€</b>

\* Offre Étudiant ou -25 ans sous réserve d'un justificatif : carte d'identité ou carte étudiant

AUTRES			Cocher
Adhésion Couple	-100€	Justificatif de domicile commun	<input type="checkbox"/>
Parent (enfant ÉDT)	-100€	Uniquement la 1 <sup>ère</sup> année	<input type="checkbox"/>
Caution carte magnétique	+ 30€	Carte d'accès au site (chèque spécifique encaissé)	<input type="checkbox"/>
Invitation	+ 10€	Pour venir jouer avec un parent ou un ami non adhérent de l'ESM Tennis	<input type="checkbox"/>
Carnet de 5 invitations	+ 40€	8€ l'invitation	<input type="checkbox"/>

Suite au verso

**DETAIL DU REGLEMENT : Aucun remboursement possible après engagement.**

Montant : ..... €

Les facilités de paiement en trois versements sont acceptées (limité à janvier 2022). Chèque(s) à l'ordre de : ESM Tennis

Cochez 1 à 3 mois :  Octobre  Novembre  Décembre  Janvier

**Paiement :**       En ligne                       Chèque              Nombre de chèques :  
 Espèces                       Coupon Sports                       CAF  
 Comité d'Entreprise (chèque de caution)                       Besoin d'une attestation de paiement

**CERTIFICAT MEDICAL :**

Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du tennis\* datant de moins d'1 an lors de la demande d'une première licence ou tous les trois ans dans le cadre du renouvellement de la licence.

Dans l'intervalle des 3 ans, une attestation selon laquelle vous avez bien répondu par la négative à tous les items figurant sur le questionnaire CERFA N°15699\*01, le cas échéant la présentation d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du tennis datant de moins de 6 mois devra être produit.

\*Tennis en compétition si intention de jouer des matchs officiels.

Attestation et questionnaire disponibles au club ainsi que sur notre site internet.

L'inscription entraîne l'adhésion au règlement intérieur de l'E.S.Massy Tennis et règlement de la FFT (Fédération Française de tennis). Elle autorise l'ESM, pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser, pour la saison en cours, l'image des personnes, objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support. En tout état de cause, conformément à l'article 39 de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le membre dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant. Pour exercer ce droit, vous pouvez vous adresser à la FFT : [fft@fft.fr](mailto:fft@fft.fr)

Le licencié accepte-t-il de recevoir des propositions commerciales de la part de la FFT (billetteries RG et le BNP Paribas Master...) et de ses partenaires :       oui       non

Nom et signature :